

## Oui, les élections font la différence!

L'ANALYSE DES SUCCÈS et des échecs de l'action parlementaire des socialistes tend à démontrer que, contrairement à un lieu commun souvent répandu, l'enjeu des prochaines élections sera décisif. Le correspondant parlementaire du *TagesAnzeiger* (lire le dossier de l'édito, en page 3) établit la liste des succès socialistes au cours des quatre dernières années. Il mentionne la politique des transports et les mesures d'accompagnement des accords bilatéraux. Il ajoute aussi le rejet de l'initiative «Propriété du logement pour tous» et une série de mesures sur le front de l'emploi.

À noter que le PS a aussi marqué des points dans des domaines hors de son fond de commerce traditionnel, comme la loi sur la promotion du capital-risque. Parmi les échecs du PS, le rejet de l'assurance maternité est gravé dans toutes les mémoires. Mentionnons aussi la paralysie du projet d'imposition des gains en capitaux ou encore les difficultés sur le plan de la LAMal.

L'observation du jeu parlementaire montre que les succès ont été rendus possibles par la construction de majorités composées d'une gauche votant compact et d'une partie de radicaux et de PDC ouverts au changement. Souvent, les majorités étaient serrées, ce qui facilite le jeu des référendaires. On sait en effet que lorsque les échecs ne sont pas dus à la résistance de la droite au sein même

du Parlement, ils sont trop souvent le fruit du travail de sape de la fraction dite «des casques d'acier» à l'approche de votations populaires.

L'analyse d'Ursula Hafner, présidente du Groupe socialiste, au sujet de l'enjeu du 24 octobre, est tout à fait limpide: les votes se jouent souvent à dix voix près. Si les ailes libérales des radicaux et du PDC sortent affaiblies des élections, ce jeu ne sera plus possible. On voit donc que la force totale de la gauche et le choix fait par les électeurs au sein de la droite auront une influence décisive.

Ursula Hafner ajoute également un argument plus technique: à l'image du débat sur les mesures d'accompagnement, le Conseil national parvient pour l'instant à

*Les votes au  
Parlement se jouent à  
dix voix près, analyse  
Ursula Hafner*

imposer son leadership au Conseil des Etats, nettement plus conservateur et hésitant. Si la composition de la chambre basse évolue vers la droite, il ne sera plus possible de créer ces majorités constructives et le rapport de force entre les deux conseils pourrait s'inverser. Par ricochet, le Conseil fédéral, dont il ne faut pas oublier la contribution aux succès socialistes au cours des quatre dernières années, pourrait renforcer le virage à droite qu'il donne l'impression d'avoir entamé avec l'arrivée de Ruth Metzler et de Pascal Couchepin. Bref, autant de raisons pour la gauche et le centre de se mobiliser massivement le 24 octobre! RN

# La mission de l'Eglise vaudoise, définie aux articles 1 et 2

*Une nouvelle loi ecclésiastique est soumise au Grand Conseil vaudois. Conformément à la Constitution, article 13, l'Eglise évangélique réformée du Canton (EERV) est «maintenue comme institution nationale». «La loi règle les rapports de l'Etat avec l'Eglise». Cette loi encore en vigueur ne compte pas moins de cent quarante articles!*

LA CONSTITUANTE ABORDERA à son niveau les relations Eglise-Etat, le canton de Vaud ayant un statut unique en Suisse puisqu'il finance par le budget de l'Etat les charges de l'Eglise protestante et proportionnellement celle de l'Eglise catholique. Il ne recourt pas à un impôt ecclésiastique, principal ou complémentaire, comme le font les cantons qui, historiquement lui ont imposé la Réforme, à savoir Berne et Zurich. La nouvelle loi répond à un souci d'économie, (réorganisation des paroisses) et à une volonté de mieux respecter l'autonomie de l'Eglise.

## La mission évangélique en articles de loi

Le législateur aurait pu se contenter de deux ou trois articles du genre: l'Etat, reconnaissant que l'EERV telle qu'elle est organisée répond à sa mission, suivi de quelques articles financiers et administratifs. Mais non! Le législateur se croit tenu de traduire la mission évangélique en articles de loi, ce qui donne par exemple un article 4 d'anthologie.

«Art. 4 – Sont membres de l'EERV toutes les personnes qui, reconnaissant Jésus Christ comme Seigneur, acceptent Sa mission telle que définie aux articles 1 et 2 et souscrivent à ses principes constitutifs et ses formes organiques».

Les pasteurs prêtent serment lors de leur consécration, mais ce serment est une formule fixée dans la loi.

«Art. 19 – Une délégation du Conseil d'Etat participe à la consécration des ministres. Avec le président du Synode, elle reçoit la prestation de serment des candidats, selon la formule fixée dans la loi».

Et enfin le serment lui-même: «vous promettez d'annoncer, en paroles et en actes, la Parole de Dieu, telle qu'elle est contenue dans l'Ecriture sainte», etc. est un article de loi, article 20.

Et s'il prenait fantaisie à un député de modifier le serment, par exemple en remplaçant «Ecriture sainte» par «Evangiles», c'est bien simple: il n'aurait qu'à déposer un amendement!

La Constituante osera-t-elle couper ce cordon? *ag*

## AFFICHES ÉLECTORALES

# La conversion de Karl Marx

## Le «bien commun» ne fait pas partie du vocabulaire marxiste.

DANS LES ANNÉES septante, sur les panneaux réservés aux candidats aux élections fédérales, se découvrait, insolite, la tête de Karl Marx à la barbe fleurie. Et la Ligue Marxiste Révolutionnaire (LMR), trotskyste, informait que lui, Karl Marx, nous ne le verrions sur aucune liste, manière de rappeler que les élections ne sont que la mousse superficielle qui cache la réalité et la dureté des rapports de classes. Une affiche qui fit date.

Et voilà vingt ans plus tard, Karl Marx à nouveau dans nos rues, avec les mêmes rides et la barbe toujours fleurie. On s'en réjouirait, car son œuvre que beaucoup de commentateurs qui manient l'histoire avec légèreté croient

ensevelie sous les décombres du mur de Berlin demeure un temps fort de la pensée politique du XIX<sup>e</sup> siècle. Mais la présence de Marx est cette fois-ci électorale. Il patronne la liste Solidarités, avec pour légende la dénonciation de la recherche forcenée du profit et cette invite: «ré-inventons le bien commun». Le «bien commun», formule très peu marxiste même si commun a donné communiste. Le «bien commun» ne figure pas dans l'index des idées de l'édition des œuvres de Marx dans la Pléiade. Le «bien commun» s'inscrit plutôt dans la filière philosophique d'Aristote revu par Thomas d'Aquin. Ré-inventons! *ag*

# Les socialistes aux leviers de commande du pouvoir

*Dans le TagesAnzeiger du 11 octobre, le correspondant parlementaire Walter Niederberger dresse un bilan flatteur de l'action des socialistes durant la législature qui s'achève. En voici la traduction intégrale.*

LE PARTI SOCIALISTE est DÉFINITIVEMENT devenu un parti gouvernemental. C'est lui qui tire les ficelles dans la plupart des gros débats. Il y a quinze ans, les socialistes voulaient sortir du Conseil fédéral. Aujourd'hui, le parti se bat en première ligne pour modérer les ardeurs dérégulatrices et pour souligner le rôle de médiation qui revient à l'Etat. C'est le parti qui lutte avec le plus de fermeté contre l'opposition de droite. C'est ainsi qu'il est devenu le principal mur porteur de la maison gouvernementale.

## Les alliances et les succès

**Finances de la Confédération.** Le PS était l'allié le plus fidèle de Kaspar Villiger et de son plan d'assainissement. Le PS s'est toujours rangé d'un seul bloc derrière Villiger lorsqu'il s'est agi d'éviter des nouveaux rabais fiscaux. Il a servi d'intermédiaire pour rendre acceptable le plan d'assainissement qui doit amener l'équilibre en 2001. C'est aussi à l'engagement des milieux de défense des locataires, électeurs traditionnels du Parti socialiste, que l'on doit le rejet de l'initiative « propriété du logement pour tous », dont l'acceptation aurait provoqué un manque à gagner très important.

**AVS.** L'augmentation d'un pour-cent de la TVA au début de cette année est à laisser au mérite du PS. Il y a cinq ans, ce parti avait monnayé son appui à la TVA contre l'introduction de la possibilité d'élever ultérieurement le taux d'un point pour amener 1,7 milliard de recettes supplémentaires dans l'es-carcelle de l'AVS.

**Transports.** La nouvelle politique des transports représente assurément la plus grande œuvre réalisée par les socialistes au cours des quatre dernières années. C'est sous l'impulsion décisive des membres socialistes qu'un groupe de travail parlementaire a jeté les bases de la taxe poids lourd à la prestation et du financement des nouvelles transversales ferroviaires. Or il n'y a pas si longtemps, cette dernière question paraissait presque insoluble.

**Europe.** Les accords bilatéraux n'auraient eu aucune chance devant le peuple sans les mesures d'accompagnement contre l'avalanche de camions et le dumping social. Ici aussi, c'est l'œuvre des socialistes, des syndicats et des associations environnementales, qui se sont en l'occurrence alliés avec le « centre raisonnable » du Parlement pour imposer ces garanties.

**Taxe sur l'énergie.** C'est une coalition d'intérêts très divers qui a rendu possible la nouvelle taxe d'incitation en faveur de l'énergie hydraulique, des technologies solaires et de l'amélioration du rendement énergétique. Grâce à son vote compact, le PS a permis de constituer des majorités qui n'étaient absolument pas garanties d'avance.

**Emploi.** Sous la pression de la gauche, le Conseil fédéral a mis sur pied un programme de relance de 561 millions. L'évaluation montre qu'il a sauvé 24 000 places de travail.

**PME.** Les interventions des PDC et des socialistes ont finalement permis la mise sur pied d'une Loi sur la promotion du capital-risque.

**Formation professionnelle.** Le PS a demandé et obtenu les deux arrêtés sur les places d'apprentissages (60 millions en 1997 et 100 millions en 1999).

**Post/Swisscom.** Le maintien du service public pour la poste et les télécommunications sur l'ensemble du territoire a été acquis grâce à l'engagement des socialistes.

## Quelques manquements et des échecs

**L'assurance maternité.** L'assurance maternité était le fruit du travail conjoint des femmes socialistes et du PDC. L'échec en votation populaire a surpris par sa clarté.

**Lacunes fiscales.** Pour l'instant, le PS n'a pas réussi à engranger de succès significatifs dans son combat contre les lacunes fiscales. La tentative d'introduire rapidement une taxation des gains en capitaux a échoué au sein même du Département des finances. C'est la raison pour laquelle le Parti so-

cialiste a lancé une initiative populaire. La tentative du PS consistant à limiter les déductions possibles dans le cadre du second et du troisième pilier a également échoué face à la résistance du lobby des assureurs.

**TVA.** Dans la loi sur la TVA qu'il a adoptée, le Parlement a introduit des clauses d'exception nettement plus généreuses que ne l'espérait le PS. La perte avoisine les 200 millions.

**Assurance maladie.** L'adoption de la nouvelle LAMal n'a pas encore apporté le succès escompté. Les primes continuent d'augmenter et les coûts des médecins, des hôpitaux et des médicaments ne sont pas encore stabilisés. Au moyen de leur initiative, les socialistes essaient d'obtenir des changements.

(traduction, *rn*)

## COURRIER

### Syna y était aussi

DANS L'ÉDITORIAL CONSACRÉ à la manifestation des salariés, DP 1401, « 18000 selon la police », nous avons fait mention du SIB et de Comedia comme syndicat organisateurs, mais avons omis de parler de SYNA. Nous publions leur lettre. *réd.*

Je me permets de vous faire part de ma déception au sujet de l'éditorial paru à la une de votre édition du 1<sup>er</sup> octobre 1999 concernant la manifestation syndicale du samedi 25 septembre à Berne.

L'auteur de l'article en cause n'avait vraisemblablement pas participé à cette manifestation pour avoir ignoré la présence des milliers de salariés affichant des drapeaux, banderoles et autres casquettes à l'effigie du syndicat interprofessionnel SYNA.

En effet, cette manifestation a été organisée conjointement par les syndicats SIB et SYNA-syndicat interprofessionnel. Je vous rappelle que SYNA, regroupant 80 000 membres, est la troisième force syndicale de Suisse.

Tibor Menyhart,  
secrétaire central romand de Syna

# Dans le contrat, le pire était à venir

**Pourquoi le débrayage des salariés des arts graphiques n'a-t-il pas eu le succès escompté? Explications.**

**M**ERCREDI 13 OCTOBRE, comedia, le syndicat des arts graphiques convoquait ses adhérents à un débrayage général de midi à 15 heures. Objectif: faire pression sur les employeurs pour une réouverture des négociations autour du contrat collectif de travail.

Rappelons les faits: en avril de cette année, les négociateurs de comedia et de Syna, le deuxième syndicat présent dans la branche s'en vont discuter des futurs contrats de travail. L'association patronale avait joué les gros bras, et il y avait beaucoup de risques pour qu'elle n'accepte pas les acquis de l'actuel contrat. Or, sans triomphalisme, le résultat du tour de table montre un contrat sans démantèlement important. Sans gain supplémentaire non plus: la flexibilité est introduite, les salaires stagnent. Pire, il est prévu une seule augmentation de 0,8% sur les cinq prochaines années. Mais enfin, les négociateurs poussent un ouf de soulagement et vont présenter, plutôt contents, le paquet ficelé aux assemblées des délégués. Mais retournement de situation, la direction de comedia demande une consultation générale pour entériner le résultat des négociations, tout en se prononçant contre l'accord. 25% de salariés des arts graphiques répondent: ils refusent le contrat négocié et votent les mesures de lutte. Résultat, 3000 personnes suivent le débrayage de trois heures la semaine passée. Pour un secteur aussi or-

ganisé que celui des arts graphiques, le succès, mitigé, de la mobilisation laisse songeur. Pourquoi un secteur professionnel qui a conquis, de haute lutte, la semaine à quarante heures, la cinquième semaine de vacances, les salaires minimaux, ne s'est-il pas mobilisé cette année? La leçon n'est pas inutile à l'heure où le statut du fonctionnaire fédéral est supprimé contre l'introduction du droit de grève.

## Entreprises et entreprises

D'une part, les craintes étaient telles avant le début des négociations de se retrouver sans contrat, que les travailleurs ont considéré comme une réussite l'approbation par les deux partenaires du contrat. Difficile après avoir évité le pire, de dire qu'il est encore à venir.

D'autre part, les syndiqués de la branche n'ont pas apprécié que la direction de comedia désavoue ses propres négociateurs. Ils n'ont pas compris non plus qu'on leur présente les conclusions de la négociation et les articles du nouveau contrat et qu'en suite on leur demande de les refuser.

De plus, le débrayage a été mal préparé; une lettre invitant à l'arrêt de travail, ne suffit pas à convaincre de la nécessité d'une large mobilisation.

Enfin, le monde des entreprises est hétérogène. Il y a des secteurs qui jouent avec la main d'œuvre et privilégient la rentabilité spéculative, il y en

a d'autres, de petite taille qui se battent pour se maintenir dans un marché conquis par les nouvelles technologies. Les bénéficiaires des grands groupes de presse, comme Edipresse, Ringier ou TA-medias, cités dans les journaux syndicaux ne révèlent en rien la situation de toutes les entreprises de l'imprimerie. Et dans les arts graphiques, comme dans tous les secteurs professionnels en Suisse, la taille moyenne d'une entreprise est de neuf personnes. Il est plus difficile de faire un débrayage à huit qu'à cent. Comme le dit un typographe, «c'est bizarre d'arrêter de travailler et de voir la secrétaire devant un écran essayer de faire le boulot à notre place, l'efficacité d'un arrêt de travail est limité. Alors dans les petites entreprises, on est tenté de céder à l'attentisme, en observant la mobilisation dans les groupes de presse qui peuvent se permettre de bloquer la parution d'un journal».

Suite des événements, le 27 octobre: une rencontre entre comedia et Viscom, l'association patronale est agendée, dans le but de s'entretenir des prochains développements du partenariat social. C'est à ce moment-là que le syndicat décidera s'il faut ou non engager de nouveaux moyens de lutte. *gs*

## Les revendications de comedia

**200 FR. POUR TOUS.** L'augmentation unique des salaires de 0,8% concédée par Viscom est jugée insuffisante. L'inflation de ces douze derniers mois, de 1,2%, est déjà supérieure aux propositions patronales. Puis, plus rien n'est prévu jusqu'en 2005.

**Un contrat collectif de travail valable pour tout le monde.** Les salariés de la branche qui travaillent à l'expédition ne sont pas soumis à la convention. Or ce sont souvent ceux qui sont les plus mal payés et qui sont soumis aux horaires de nuit. Comedia désire aussi que le Conseil fédéral reconnaisse la convention de force obligatoire. Les employeurs romands y seraient favorables.

**Contenir la flexibilité.** La variation des horaires augmente. Les employeurs entendent augmenter le nombre d'heures reportables d'une année à l'autre, mais ils introduisent deux semaines chômées contre des horaires de 45 heures et plus.

### IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)  
Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*kg*)

Roger Nordmann (*rn*)

Jean-Yves Pidoux (*jyp*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Forum: Gérald Berthoud

Composition et maquette:

Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression: IAM SA, Renens

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)

Site: <http://www.domainepublic.ch>

CCP: 10-15527-9

# L'esprit de géométrie contre le monde vécu

**Un peu de modestie ne nuirait pas aux cantons, ainsi qu'une réévaluation de leurs tâches et de celles de la Confédération. Voilà ce que préconise Jean-Daniel Delley, politologue, dans le sixième épisode de notre série sur les collaborations intercantionales.**

**S**UR LE DIAGNOSTIC, les avis convergent. Les frontières cantonales, héritées de l'histoire, délimitent de moins en moins des espaces homogènes. Les problèmes à résoudre, les besoins à satisfaire – du moins certains d'entre eux – chevauchent les lignes de partages territoriales, mais dans un beau désordre: tel dossier concerne un espace, tel autre un espace différent. Dès lors à quoi bon regrouper deux ou trois cantons ou redécouper la Suisse en cinq ou six régions? Les nouvelles frontières, parce que figées, recréeront à nouvelle échelle les problèmes dont on aura cru se débarrasser en abolissant les anciennes.

Cet esprit de géométrie, qui procède par traçage de nouveaux contours géographiques, inverse les priorités. Il postule que la création d'espaces plus grands améliorera la maîtrise des tâches à accomplir. Ne faudrait-il pas plutôt identifier d'abord les missions que les cantons ne sont plus à même de remplir à satisfaction, puis ensuite imaginer le niveau ou les réseaux susceptibles de les réaliser au mieux, comme le préconise Jean-Philippe Leresche (*DP 1400*), et privilégier l'intégration temporelle plutôt que spatiale (Claude Raffestin, *DP 1403*)?

## Moins d'étatisme cantonal

Or c'est bien l'aspiration à de nouveaux territoires homogènes que reflètent les divers projets de regroupement des cantons. Les partisans de l'union Vaud-Genève ne s'en cachent pas: il s'agit de recréer des entités fortes, de véritables Etats qui puissent faire contrepoids à l'Etat central. Cette attitude nostalgique ne peut tenir lieu de perspective d'avenir. Il y a longtemps que les cantons ont perdu leurs attributs de souveraineté, même si, en guise de consolation symbolique, la Constitution fédérale persiste à les considérer comme tels.

Avant d'imaginer des méga-cantons ou des formes nouvelles de collaboration, toute réflexion sur l'avenir du fé-

déralisme ne peut faire l'économie d'une critique serrée de l'action des cantons dans leur configuration présente. Car à coup sûr, les nouvelles entités, soi-disant plus fonctionnelles, reproduiront les errements des cantons actuels. Plutôt que de cultiver cet étatisme local anachronique, je préconise au contraire plus de modestie.

Si les cantons sont à la limite de leurs possibilités, si certains l'ont même dépassée, c'est qu'à l'instar de la grenouille de la fable, ils ont enflé démesurément. À feuilleter les recueils systématiques des droits cantonaux, on est saisi par le nombre et la densité des réglementations qui croissent chaque année sans que les anciennes fassent systématiquement l'objet d'un examen d'opportunité. Par ailleurs, chaque canton dans son coin réinvente la roue. La diversité des solutions expérimentées pourrait être source d'innovation et de progrès, mais prend-on seulement connaissance des tentatives de son voisin?

## Enseignement, planification hospitalière...

À cette cure d'amaigrissement législatif doit correspondre une profonde réforme des administrations, trop cloisonnées et hiérarchisées, et donc loin d'une efficacité optimale.

La modestie implique également de ne pas persister dans l'exercice de tâches qui, de par leur nature, dépasse visiblement le cadre cantonal. Je pense ici notamment à l'enseignement supérieur et à la planification hospitalière. Les ressources nécessaires tout comme l'indispensable coordination exigent l'intervention de l'Etat central. À cet égard, la nouvelle Loi sur l'aide aux Universités et la LAMal ne constituent que des bricolages provisoires.

Ainsi allégés, les cantons perdront certes de leur apparente superbe mais gagneront en crédibilité et en capacité d'action de proximité, ce qui précisément justifie leur existence. En transmettant à la Confédération des tâches

nationales, en mettant de l'ordre dans leur ménage intérieur, les cantons prépareront le terrain aux collaborations transfrontalières. Alors seulement, on pourra débattre des formes de ces collaborations – par exemple le traité préconisé par André Gavillet – et des moyens de légitimer démocratiquement des actions communes. ■

## Médias

**C**OMMENT SERA DIMANCHE.CH? Les fabricants du nouveau journal dominical le savent, les futurs lecteurs par encore. Citons quelques éléments en comparant les deux journaux dominicaux déjà imprimés à Adligenswil par Ringier le 17 octobre: *SonntagsBlick* et *il caffè*.

Le premier a le format d'une revue, distribué sur trois cahiers: actualité (48 pages), sport (48 pages) et magazine (64 pages) Prix de vente: 3 francs.

Le second, au format des quotidiens, a deux cahiers: actualités et magazine (44 pages, 2 francs)

Dans ce numéro les deux principales actualités: la lettre de Christoph Blocher à un membre de l'ASIN et l'histoire du petit Raoul ont trouvé place, plus brièvement au Tessin. Au surplus *il caffè* profite aussi de collaborations avec l'édition quotidienne de *Blick*, par exemple au sujet de l'arrestation de Flavio Carboni, membre de la loge italienne P2.

On constate ainsi que Ringier aura une présence hebdomadaire parallèle dans toute la Suisse ce qui était son but lors du lancement simultané de *L'Hebdo* et *Die Woche*. L'échec du titre allemand avait imposé une pause. Elle pourrait bien être terminée. Aux lecteurs romands de donner donc la réponse que l'éditeur espère. *cfp*

# Le chômeur: une victime sacrificielle?

Par **Gérald Berthoud, professeur d'anthropologie à l'Université de Lausanne**

**Le « toujours plus » et le « toujours mieux » ordonnent la société. Et sur ces principes, sont sacrifiés ceux qui ne peuvent s'y soumettre. Et si nous changions de voie? Gérald Berthoud analyse les nouveaux mythes.**

**R**ECHERCHER LA PLUS grande efficacité, à court terme, c'est accepter que la question de l'emploi ne peut se régler qu'à l'intérieur du champ économique, envisagé dans sa plus grande autonomie. Cette voie libérale est présentée aujourd'hui comme la marque par excellence de l'exigence rationnelle. Qui pourrait s'inscrire contre un tel impératif, sauf à vouloir passer pour un esprit illogique et archaïque? Ne sommes-nous pas tous engagés dans un monde en pleine mutation? N'avons-nous pas le devoir d'acquiescer, de gré ou de force, une véritable « culture du changement », celle qui s'exprime, par exemple, dans des termes comme flexibilité, mobilité, ou encore employabilité?

Promouvoir l'employabilité du plus grand nombre impliquerait de revoir radicalement les politiques de l'emploi, ce qui imposerait, entre autres, de considérer prioritairement toute personne comme un « capital humain ». Dans cette perspective, les politiques de l'éducation et de la formation devraient s'adapter étroitement aux exigences toujours changeantes de l'économie. Dans une telle vision du monde, chacun se devrait d'intérioriser l'idée qu'il est une « ressource humaine », dont il faut en permanence prouver l'utilité ou reconnaître l'inutilité. Le maître mot, qui devrait clore toute discussion, nous le savons bien, est celui de restructuration.

## « Plus, c'est mieux ? »

Le recours à la rationalité toute puissante pour licencier, non en vue de garantir simplement l'existence de l'entreprise, mais pour gagner des points dans la course mondialisée de la compétitivité,

masque une idéologie apparemment indiscutable. Telle semble bien être la croyance dans le « toujours plus » ou dans le « plus, c'est mieux », érigée en une valeur primordiale, au point que tout devrait lui être subordonné.

En d'autres termes, selon le précepte bien connu de la morale utilitariste, tout ce qui sert à accroître le bonheur individualiste du plus grand nombre possible est juste. Cette justice exige, en toute rationalité, le sacrifice d'une minorité pour permettre l'ascension généralisée vers le bien-être d'une majorité. Un large consensus permet alors de désigner des victimes, qui doivent en « payer le prix ». Telle est la formulation, souvent reprise dans la presse dès qu'il s'agit d'une suppression d'emplois plus ou moins massive, qui se réfère à « ceux qui seront sacrifiés sur l'autel de la restructuration ».

## Le désenchantement du monde

Faut-il voir dans ces images, empruntées à l'univers religieux, de simples mots dont le sens serait si affaibli qu'ils pourraient être remplacés par d'autres termes d'usage courant? Au contraire, ne serait-il pas plus juste de relativiser pour le moins le « désenchantement du monde »?

Certes quand « tout va bien », le seul jeu des intérêts privés semble suffire pour assurer la régulation de la société. La croissance produit de grandes inégalités, mais le jeu social n'est pas à somme nulle. En bref, chacun a la ferme impression de gagner quelque chose. Tous les individus établissent des échanges mutuellement intéressés, au point de faire croire que la société ne serait que la résultante de multiples actions proprement économiques. Mais que se passe-t-il quand ce système d'accumulation continue fonctionne de plus en plus mal, quand la revendication des multiples « droits à » se heurte à des obstacles insurmontables et quand l'enrichissement des uns apparaît, de plus en plus, comme l'appauvrissement des autres? Que faire quand la croissance retrouvée ne tient plus ses promesses pour tous et quand l'avenir est lourd d'incertitudes, malgré les vues optimistes des experts?

Pour sûr, la représentation horizontale d'une société considérée comme fluide

ne suffit plus. Tend alors à s'imposer la vision verticale du sacrifice et l'idée, certes mélangée et confuse, de la transcendence. Mais quel pourrait bien être le destinataire d'une telle action, dans une société qui refuse explicitement toute référence au sacré? Le recours aux dieux pour régler les problèmes immanents ne renvoie-t-il pas à l'ère révolue de la tradition? Et si nous offrions des sacrifices « à des dieux que nous croyions avoir oubliés », à suivre Michel Serre? Parmi les « divinités » qui nous sont familières, la maîtrise du monde, la croissance économique, la recherche illimitée du bien-être et d'autres encore illustrent la sacralisation du mouvement capitaliste.

## L'impasse sacrificielle

Et si nous nous trompions dramatiquement, en poursuivant – ou tout au moins en prétendant poursuivre – la voie de la maximisation du bien-être, envisagée comme la fin ultime de la société et propre à justifier ainsi tous les sacrifices possibles? Sommes-nous irrémédiablement enfermés dans une relation irréductible entre bien-être et survie? Et si notre soumission à une instrumentalité généralisée n'était qu'une illusion destructrice pour le plus grand nombre, et ne servant qu'à garantir les intérêts d'une minorité? En d'autres termes et pour reprendre l'expression utilisée par Max Weber, la rationalisation du monde, en nous engageant dans la voie d'une émancipation sans limite, nous emprisonne dans une « cage de fer ».

Aujourd'hui l'accumulation capitaliste repose de moins en moins sur l'exploitation directe du travail et donc de plus en plus sur la mise en valeur des innovations techniques, grâce à la concentration des capitaux à la recherche du plus grand profit possible. Ne faut-il pas alors se faire à l'idée que les applications technologiques, dans le champ économique, permettent de manière tendancieuse de se débarrasser de l'homme ou tout au moins de le marginaliser? Une manière, encore bien spéculative certes, d'imaginer le possible autosacrifice ultime de l'humanité tout entière? ■

# Vie politique et information: une saute d'humeur

*Dans la vie politique, les positions nuancées sont de moins en moins rendues publiques. Dommage pour la qualité des débats.*

**Q**UELLE SURPRISE, L'AUTRE jour, d'entendre à la radio d'éminents représentants des médias et de l'information se lamenter sur la campagne électorale pour les élections fédérales, se plaindre qu'elle soit morne, ennuyeuse, inintéressante. Comme si ce n'était pas à eux, les médiateurs qui se targuent d'incarner un quatrième pouvoir, de se faire les relais des débats parfois opaques se déroulant autour du fonctionnement et de l'avenir des collectivités publiques; comme si ce n'était pas à eux de montrer que des questions d'apparence parfois hermétique recouvrent en réalité des enjeux cruciaux, que leur technicité n'empêche nullement d'être attractifs, vivants, éminemment concrets.

## Des débats invisibles

La surprise et l'irritation passées, reste la question: pourquoi cette résignation des médiateurs, et comment l'interpréter? Assurément, ils ne sont pas tous d'hypocrites maladroits, qui feraient porter à d'autres la responsabilité de leur incompétence. Dans l'immédiat, il faut constater que la politique fédérale – ou plus exactement les débats qui se déroulent aux Chambres – est relayée de manière moins suivie et plus anecdotique qu'il y a quelques années. Les fameux témoins de la politique fédérale sont toujours là, et leurs discours parfois filandreux sont abondamment relayés par la presse. Mais pour un pseudo-scoop relatant un coup de gueule populiste, combien de comptes rendus détaillés d'une prise de position différenciée et mesurée?

Les médias ne sont pas seuls en cause, car le souci de rendre efficaces les débats parlementaires les a vidés d'une bonne part de leur substance politique et démocratique. Les positions nuancées sont de moins en moins rendues publiques, même et y compris au plenum. Leur expression reste (peut-être) réservée à l'ambiance plus feutrée des travaux de commission. On peut se demander si le souci d'efficacité dans

la conduite des discussions ne tue pas celles-ci: le cadre imposé aux interventions est désormais très contraignant. Minutages, temps et tours de paroles font qu'il n'est en effet plus si intéressant de suivre des débats dont on ne voit que trop bien qu'ils sont l'ultime épisode, rituel, d'un travail et de négociations accomplis hors de l'espace public.

## Personnalisation induite

Où les médias ont leur rôle à jouer, et leur part de responsabilité, c'est dans la manière qu'ils ont de présenter la vie collective et ses enjeux. Les périodes électorales montrent de manière caricaturale ce qui arrive de plus en plus régulièrement: ce ne sont pas les dossiers qui sont détaillés ou commentés, ce sont des personnes et des positions programmatiques qui sont affichées, mises au pilori ou sur un piédestal. La personnalisation de la politique est sans doute vue comme une recette pour désennuyer des consommateurs dont on a si peur qu'ils ne zappent ou qu'ils ne se contentent de lire les titres et de regarder les photographies. Mais les titres, les légendes, les fameuses «infographies» ne fournissent guère que de la pensée stéréotypée et des slogans à l'emporte-pièce; difficile d'y faire surgir des informations et des interprétations éclairantes sur les tenants et aboutissants de la vie publique.

Certes tout ce qui a trait à la conduite des collectivités mêle des enjeux institutionnels, idéologiques, rhétoriques, interpersonnels. Il est tout à fait malheureux que les politiciens, désespérant d'en faire comprendre la technicité, les traitent au moyen de raccourcis et de métaphores qui aplatissent ces dimensions, et font croire que les affaires publiques sont analogues, en plus grand, à ce qui se passe dans le monde familial (en ce sens et par exemple, les discussions budgétaires qui font vibrer la fibre domestique en parlant de «ménage de l'Etat» ont tout du faux débat, voire de l'intoxication).

Mais il est aussi très dommageable

que les médiateurs se cantonnent à la description des alliances micropolitiques, des idiosyncrasies personnelles. Or cette personnalisation est quasi-systématique en période électorale: on décortique les qualités et les défauts supposés des sortants, on distingue les candidats comme s'ils étaient des restaurants devant apparaître dans un guide gastronomique. Les débats publics sont conçus comme des joutes entre personnes, au détriment absolu des discussions sur des problèmes. À ceux qui tentent encore de faire apparaître la teneur complexe d'un dossier, on coupe la parole, et on reproche d'être fades ou ternes.

La légitimité démocratique se réduit dès lors à la répartition équitable des temps de parole, tous trop courts; est équitable celui qui tient autoritairement le chronomètre... Quant à l'obsession de la facilité, elle fait penser à l'anecdote de ce producteur hollywoodien incitant un grand cinéaste à traiter le public comme ayant l'âge mental d'un enfant de douze ans. La réponse du réalisateur devrait être affichée dans le bureau de chaque responsable éditorial: «Vous sous-estimez beaucoup l'âge mental d'un enfant de douze ans».

## Rendez-vous au siècle prochain...

Assurément, les plus probes d'entre les médiateurs sont coincés dans une situation inconfortable: l'information est diffusée pendant les moments de loisirs des citoyens, et les propriétaires et rédacteurs des organes de presse la conçoivent trop exclusivement comme ressortissant au divertissement. Il faudrait un changement massif dans les politiques de formation et d'information pour que ce qui a trait à la vie en commun puisse être conçu et pratiqué comme une dimension centrale de l'existence de tous.

À quand une éducation davantage centrée sur l'apprentissage de la démocratie, sur la mise en œuvre de la vie collective? Bel enjeu pour le troisième millénaire...

jyp

# Le petit livre du grand capital

*Les gestionnaires de fortunes américains ont maintenant leur bible. En dix commandements, vous saurez comment devenir un bon capitaliste.*

LE GROUPE AMÉRICAIN Templeton est un des très gros gestionnaires de fortunes américains. Il est surtout connu comme gérant de fonds de pensions américains. À ce titre il est un de ces investisseurs sans visage, défenseur de la valeur de l'entreprise pour les actionnaires avant tout, nouvelle tête de turc de la contestation en Europe.

Cette entreprise, fer de lance de la mondialisation du capital vient de publier une brochure présentant ses dix principes pour réussir avec un vocabulaire digne des injonctions bibliques et assez proches dans le ton, au fond, du petit livre rouge du président Mao qui fit les délices de nos années bouton-neuses. Qu'on en juge.

## Un peu de philosophie ne fait de mal à personne

Investissez pour un rendement réel, telle est la première maxime à étudier. Nous ne connaissons personne qui souhaite investir à perte, mais passons au second principe. **Gardez l'esprit ouvert.** On nous précise qu'il faut s'efforcer de rester flexible, dynamique et critique.

Les troisième et quatrième commandements sont une injonction impérative: **Ne suivez jamais la foule** et un constat finement observé, **Tout change.** La cinquième maxime, **Sortez des sentiers battus**, est quasiment franciscaine et la sixième, **Tirez les leçons de vos erreurs**, ne peut que nous couvrir de honte. Heureusement on renoue ensuite avec une vision beaucoup plus terre à terre, **Achetez pendant les périodes de pessimisme et concentrez-vous sur la valeur.** Le neuvième commandement est une invitation au prosélytisme: **Cherchez aux quatre coins du monde.**

Mais la série se conclut sur une injonction totalement déstabilisante, qui me fait douter non seulement de moi, mais aussi de Templeton: on ne peut pas tout savoir avec le commentaire suivant aussi majestueux que définitif:

LE GROUPE FRANKLIN Templeton Lgère aujourd'hui 190 milliards de dollars d'actif, soit environ l'équivalent des 2/3 du PNB de la Suisse.

**Si un investisseur a toutes les réponses, c'est qu'il n'a pas compris les questions.**

Il est facile bien sûr de se moquer de ce genre de slogans, dont l'exégèse par ces messieurs de Templeton est d'ailleurs loin d'être absurde. Mais l'exemple n'est pas isolé. Si le communisme a pu apparaître parfois comme une pensée religieuse, il en va souvent largement de même dans le monde économique. L'impératif catégorique, le slogan incantatoire sont très largement présents dans cet espace qui se veut celui de la pure rationalité du marché. Le capitalisme est aussi un univers symbolique. *js*

## THÉÂTRE

### Une Vénus ingénue et cradingue

DES VÉNUS, ON en rencontre partout, de chair ou de plâtre, réelles ou fantasmées. Celles d'Almodovar naissent aux frontières de son imaginaire, dans un bordel barcelonais.

Gianni Schneider nous convie à la rencontrer, cette femme tendre et décomplexée qui raconte ses amours. Le metteur en scène lausannois a adapté une nouvelle du cinéaste espagnol, *La Vénus des lavabos*. Autour de cette prostituée triomphante, toute une série de personnages qui, au choix ou tout à la fois, chantent, baisent et sniffent de la cocaïne. Il n'y a pas dans la mise en scène de Gianni Schneider le foisonnement jubilatoire qui caractérise les films de Pedro Almodovar. Au contraire, la nudité de la scène, des toilettes publiques, les corps maladroits – les acteurs sont juchés sur des talons vertigineux – témoignent de la fragilité des rencontres et des sentiments, au-delà de l'exhibition.

La Vénus des lavabos y est parfaite, en ingénue cradingue, tandis que le chanteur de Sens Unik, Carlos, moulé dans un manteau en fausse fourrure léopard, nous révèle tant ses talents de comédien que sa plastique irréprochable. Ne boudons pas ce (court) plaisir. *gs*

*La Vénus des lavabos*, mise en scène Gianni Schneider, à la Grange de Dorigny, sur le site de l'Université de Lausanne, jusqu'au 24 octobre. Renseignements 318. 71. 71.